



Conseil général

Dotations aux collèges : la réforme est engagée

Hugues Mahieu (PS, Flize) la réclamait depuis six ans. La révision des modalités de calcul des dotations de fonctionnement aux collèges est cette fois-ci engagée. Même si, au grand dam du conseiller général de Flize, elle ne s'appliquera pas en 2012. Les conseillers généraux ont en effet reconduit les crédits destinés au fonctionnement des collèges publics, sur la base des dotations attribuées pour 2011, augmentées d'un taux directeur de 2,41 %, ce qui représente une inscription budgétaire de 4 466 794 euros. Le même taux directeur a été appliqué pour les SEGPA, qui bénéficieront d'une somme globale de 51 563 euros. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité (seul Hugues Mahieu a refusé de prendre part au vote).

Le président Benoît Huré (UMP, Signy-le-Petit) a justifié ce nouveau retard par sa volonté de rencontrer les principaux de collèges et les représentants de l'inspection académique avant de prendre toute décision.

« Il n'est pas question de réduire globalement les dotations de fonctionnement des collèges mais de mieux prendre en

compte les différences entre les établissements », a-t-il précisé. « L'audit qui a été réalisé montre que des adaptations sont nécessaires ».

Le président s'est engagé également à communiquer les résultats de cet audit à l'ensemble des conseillers généraux.

Suite à une question de Christophe Léonard (PS, Charleville centre), il s'est ensuite longuement expliqué sur les tensions sociales qui secouent actuellement le conseil général et qui ont connu un prolongement public et médiatique lors de la manifestation de mardi dernier.

Tensions sociales : le changement, c'est compliqué

« La journée du 11 octobre était une journée nationale d'action, dans un contexte de crise nationale et internationale », a expliqué Benoît Huré. « Certains agents du conseil général se sont joints à ce mouvement national. Ils ont été un peu moins de 200 à faire grève, sur un peu plus de 1 800 agents. Et parmi eux, il y avait 99 personnels de collèges

dont le conseil général ne peut être tenu responsable de leur éventuel mal-être au travail ».

Pour le président de l'exécutif ardennais, l'explication doit être recherchée dans les mutations que vit actuellement la collectivité territoriale.

« Notre organisation était vieille de 20 ans. On ne peut pas échapper à des changements, à des adaptations. C'est ce qui est arrivé à la direction des solidarités, ex-Disa. On a décidé de territorialiser nos actions, pour être au plus près du terrain. Ça a changé beaucoup d'habitudes de travail. À chaque fois qu'il y a des changements, c'est compliqué. Et pourtant, ces choses-là ont été validées dans les instances paritaires, où les syndicats sont présents ».

Benoît Huré, qui s'est défendu d'être trop souvent éloigné des Ardennes et donc d'ignorer parfois ce qui se passe au sein du conseil général, a tenu à redire toute sa confiance à Alain Guillaumin, le directeur général des services départementaux, et aux directeurs départementaux adjoints.

« Je comprends qu'il puisse y avoir des inquiétudes, des tensions sociales. Mais il n'est pas normal qu'on s'en prenne aux personnes, qu'on cite Alain Guillaumin dans des interviews, qu'on dise nous, on est Ardennais et lui, il est Auvergnat », a-t-il asséné pour conclure son intervention.

Bernard GIRAUD